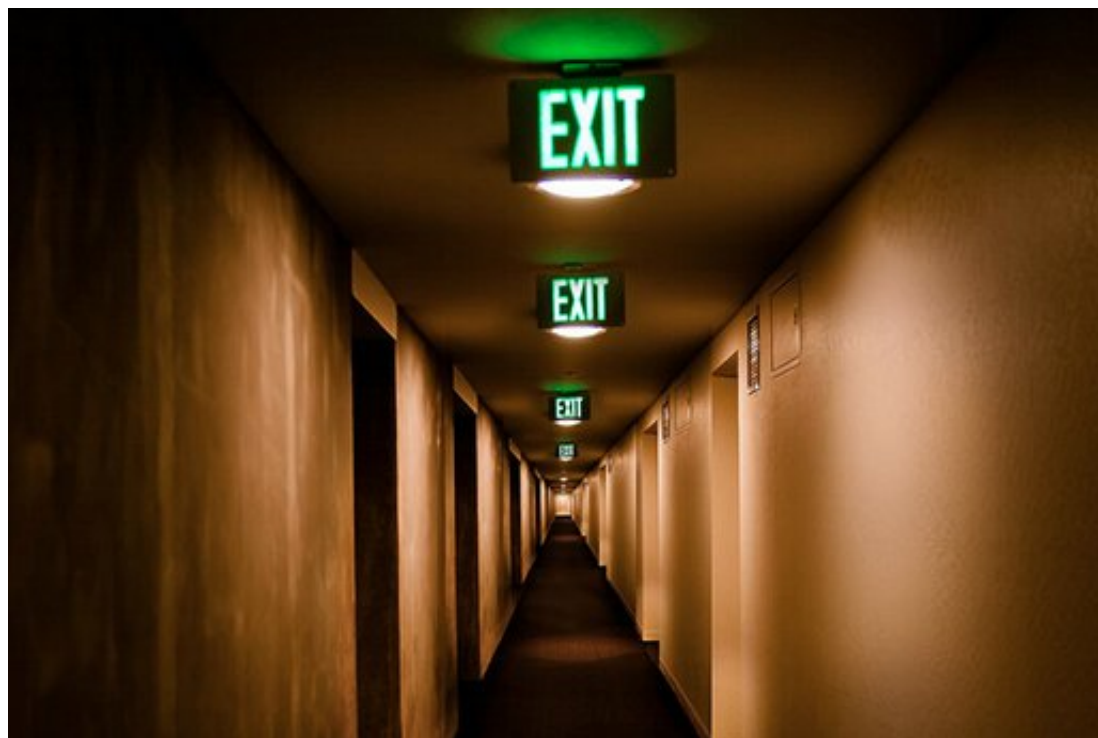


## Le droit de mourir à l'hôpital désormais en Valais

Author : Rédaction RC

Categories : [Points non négociables](#)

Date : 17 mars 2016



L'Hôpital du Valais vient d'autoriser le suicide assisté entre ses murs. Il emboîte ainsi le pas à d'autres cantons, dont Vaud, Neuchâtel ou encore Genève. Depuis 2006 en effet, les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) autorisent l'intervention de l'organisation d'aide au suicide Exit au sein de l'institution, pour un patient sans domicile ou dans l'impossibilité d'y retourner, et à certaines conditions strictes. En cinq ans, trois demandes de suicide assisté ont été déposées à l'Hôpital.

[Lire les arguments](#) de l'hôpital

C'est plus nuancé qu'une question de fin de vie ou non. Ce qui importe est: est-ce qu'il ne reste plus que la mort pour soulager les souffrances de cette personne?

Ce n'est pas dans leurs (les personnels soignants) prérogatives de donner la mort, il ne faut pas mélanger les rôles. On ne peut pas leur imposer ça, cela pourrait engendrer des souffrances chez ces soignants. S'ils le désirent toutefois, ils sont autorisés à être présents aux côtés du patient pour l'accompagner.

Lire aussi [le point de vue d'un philosophe](#) sur l'euthanasie